Carqueiranne 2022

10e congrès du SNASUB-FSU

Débattre – Décider – Revendiquer

Bulletin de débat n° 3
25 avril 2022

Contribution de la liste de rassemblement pour le 10e congrès national du SNASUB-FSU *« Un SNASUB-FSU rassemblé pour résister et gagner ! »*

Une question est au centre de notre 10e congrès : quelle action syndicale efficace pour rendre possible la satisfaction de nos revendications, dès lors que notre collectif militant les aura réfléchies, mûries, décidées et exprimées ?

Ce n'est pas une petite question tant notre action syndicale quotidienne, dans nos établissements, académies ou au niveau des ministères se heurte à des logiques budgétaires ou de gestion des ressources humaines aux antipodes des besoins réels de nos services publics et de leurs personnels.

Notre liste de rassemblement, justement parce qu'elle regroupe des militant.es qui composent des équipes syndicales agissant sur le terrain aujourd'hui, propose une orientation combative pour le syndicat, qui ne se satisfait ni des rapports de force à l'œuvre actuellement – qui permettent au gouvernement encore actuel d'imposer des régressions sociales - ni même d'une espèce de fatalisme menant souvent à la démoralisation ou au renoncement.

Non, notre orientation syndicale vise bien à améliorer significativement nos conditions de travail et de vie, à empêcher les remises en cause progressives auxquelles nous assistons et à ouvrir les perspectives d'une société plus juste, solidaire, égalitaire et fraternelle.

Pour cela notre priorité est de mettre en œuvre une action syndicale concrète - qui ne se contente pas seulement d'analyser le monde (injuste) tel qu'il est – qui tente de rassembler et d'organiser les personnels de nos secteurs pour qu'elles/ils constituent un collectif capable de se mobiliser pour créer les rapports de force nécessaires à la satisfaction des revendications.

C'est pour cela que nous insistons dans notre motion, pour stimuler à chaque niveau pertinent du syndicat, une réflexion, un fonctionnement, une action commune aux personnels que nous représentons, de toutes les filières, catégories, secteurs professionnels, titulaires et non titulaires…

Saisissez-vous du débat !

Pour permettre un partage des expériences et points de vue syndicaux, comme à son habitude, le Bureau national du SNASUB-FSU organise la publication régulière d'un **bulletin de débat électronique.**

Pour participer au débat, exprimer une proposition, un témoignage, une analyse, une réaction… il vous suffit d'envoyer une contribution **(5000 signes maximum, espaces, titre et signatures compris)** à l'adresse **debat-congres@snasub.fr** au plus tard le vendredi minuit pour publication, dans le bulletin, le lundi suivant.

Le dernier bulletin de débat préparatoire à ce 10e congrès paraitra le lundi 9 mai 2022. Un bulletin de bilan du congrès paraitra le lundi 30 mai 2022.

À vos claviers !

Ce bulletin de débat hebdomadaire est publié sous la responsabilité du bureau national du SNASUB-FSU, mais le contenu des contributions n'engage que leur(s) auteur(s).

Contribution de la liste de rassemblement pour le 10e congrès national du SNASUB-FSU *« Un SNASUB-FSU rassemblé pour résister et gagner ! »* (Suite).

Car ce sont nos collègues ainsi rassemblé.es, organisé.es dans des sections syndicales vivantes et agissantes qui pourront en vérité enclencher les mobilisations en capacité d'empêcher les régressions sociales et les mauvais coups gouvernementaux.

Face à la détermination d'Emmanuel Macron, sans faille durant son premier mandat - du moins avant la pandémie - comme face à la dureté de tous les gouvernements au service des riches et des puissants de ces décennies dernières, l'histoire politique et sociale de notre pays a montré que la mobilisation forte – et souvent durable - des travailleurs/euses, des jeunes, des retraité.es était la voie pour faire entendre les revendications. **La mobilisation de nos collègues est donc une condition absolument nécessaire pour nous,** pour faire avancer les revendications, même si elle peut ne pas paraître toujours suffisante : les décisions prises par un pouvoir politique, exécutives ou législatives, peuvent également constituer une voie d'amélioration du sort des citoyen.nes.

Pour nous donc, la mobilisation des collègues fait partie intégrante de notre méthodologie syndicale !

Et de ce point de vue, les défilés unitaires qui auront lieu ce dimanche 1er mai à travers le pays seront d'une importance considérable compte tenu de la situation politique ouverte par les résultats de l'élection présidentielle 2022.

Contre les discriminations et le racisme intrinsèque portés par le programme de Marine Le Pen, contre les dangers de régressions sociales portées par le programme de Macron 2.0 (la retraite à 65 ans ? Le salaire au mérite dans la FP ?) notre syndicat doit appeler les collègues à l'action collective de masse pour dire NON à tout cela !

Pour dire NON à la division des salarié.es en fonction de leurs origines, croyance ou culture ! Pour dire NON, les crises sociale, économique et politique ne sont pas causées par les immigré.es ou par leurs enfants !

Et pour dire NON aux régressions sociales en perspective, qui visent à protéger les recettes des plus riches, au détriment de notre système global de protection sociale.

Et pour dire OUI, aussi, à l'augmentation générale des salaires, des pensions et des moyens pour vivre en général !

TOUTES ET TOUS dans la rue ce dimanche 1er mai 2022, dans nos cortèges syndicaux !

Pour montrer au gouvernement en cours de constitution que l'heure n'est ni à la résignation ni à la démoralisation comme conséquences des défaites du passé.

L'heure est au rassemblement des salarié.es, des retraité.es et des jeunes, l'heure est à la solidarité syndicale élémentaire, l'heure est à la construction de sections syndicales vivantes, l'heure est à l'action collective, pour les collègues, les revendications et le progrès social !

Votez et faites voter pour notre liste « Un SNASUB-FSU rassemblé pour résister et gagner ! », à l'initiative de militant.es hors tendances et des tendances Unité et Action, École Émancipée, Unité Revendication Indépendance Syndicale !

TOUTES ET TOUS DANS LES ACTIONS, LES MANIFESTATIONS ET RASSEMBLEMENTS DU 1er MAI

Contribution de la liste FRONT UNIQUE

Préparons-nous à combattre une offensive sans précédent contre les principes fondant nos rémunérations !

Vous lirez ci-dessous les considérants et la motion votée unanimement par l'AG académique de Clermont-Ferrand le 5 avril 2022.

Cette motion traite de la question centrale de nos rémunérations et où face à notre revendication du dégel de la valeur du point d'indice Macron par le biais de de Montchalin a répondu par une conférence salariale de 4 mois débouchant sur la proposition du salaire trinôme, une offensive sans précédent contre l'existence du principe de la rémunération indiciaire, fondement de nos statuts.

Macron, s'il est réélu (contribution rédigée vendredi 22 avril), a dit par la voix de de Montchalin sa volonté d'avancer immédiatement après les élections par le biais de concertations sur ce projet de casse.

Tout comme pour la liquidation du code des pensions, **l'offensive est pour demain**.

Pour que les positions défendues à travers cette motion soient portées dans notre congrès, **nous vous appelons à voter pour la liste FRONT UNIQUE**. Merci.

Considérants

En septembre 2021, la ministre de la Transformation et de la Fonction publiques lançait une conférence de 4 mois sur les « perspectives salariales de la FP » après avoir indiqué que le point d'indice resterait bloqué, et dénigrant « *un système de rémunérations et de progression de carrières à bout de souffle* ».

En mars, Paul PENY et Jean-Dominique SIMONPOLI, les deux experts nommés par la Ministre pour mener ces concertations ont rendu leur rapport qui préconise **la mise en place du salaire trinôme**. Celui-ci constituerait un bouleversement de nos rémunérations, puisqu'à côté d'une partie chargée de la « préservation des moyens d'existence et du pouvoir d'achat tout au long de la carrière » et correspondant à l'indiciaire actuel, viendrait s'ajouter une part liée aux fonctions et responsabilités exercées, aux compétences acquises, partie intégrée à l'indiciaire, et une troisième partie liée à la performance, individuelle mais aussi collective, le régime indemnitaire relevant dorénavant de cette seule dimension liée au mérite.

De Montchalin s'inscrit dans les préconisations du rapport en déclarant sur France Inter le 17 mars 2022 « que le métier compte plus que le diplôme initial » et « que l'on mette en avant l'intéressement personnel et collectif avec une rémunération au mérite ».

Le salaire au mérite ce n'est pas seulement la généralisation du salaire à la tête du client et l'arbitraire, c'est surtout une remise en cause des principes d'égalité de traitement due aux administrés.

En effet, s'il faut faire plus vite ou mieux pour être plus payés, alors qui demain va vouloir s'occuper et accompagner des cas difficiles chez les patients, élèves, usagers ?

Partie soumise au vote

Le SNASUB-FSU rejette totalement ces projets et en demande le retrait pur et simple.
Par conséquent, il refuse de participer aux concertations que de Montchalin entend mettre en œuvre à ce propos si Macron est réélu.

Adoptée à l'unanimité

Patrice Aurand, Eric Panthou, élus Front unique au Bureau national du SNASUB

Carqueiranne 2022

Carqueiranne 2022

Carqueiranne 2022

Contribution individuelle

Quelle position a-t-on au sujet du télétravail ?

Bonjour,

Quelle position a-t-on au sujet du télétravail ?

Pour exemple : 2 agents prenant leur voiture pour faire 30 km aller et 30 km retour.

L'un de ses agents peut télétravailler 2 jours/semaine, il économise environ 1 plein par mois et l'université lui reverse 2 euros par jour en télétravail : soit 60 + 16 euros.

L'autre doit payer son essence, manger sa gamelle, se fatiguer plus d'une heure à conduire pour aller travailler...

C'est par vraiment équitable !

Vous en pensez quoi ?

Cordialement

Juliette Rousseau

Université de Tours

fonction publique la cgt

FA autonome fédération

FO FONCTION PUBLIQUE

U. F.S.U.

Solidaires Fonction Publique

UN PREMIER MAI

MOBILISÉ

TOUTES ET TOUS DANS LES ACTIONS,
LES MANIFESTATIONS
ET RASSEMBLEMENTS DU 1er MAI

Carqueiranne 2022

Carqueiranne 2022